



## **RAMAU - Réseau activités et métiers de l'architecture et de l'urbanisme**

**Réseau de la recherche architecturale et urbaine sur les activités et métiers**

Habilité par la Direction Générale des Patrimoines (ministère de la Culture et de la Communication)

Tête de réseau LET, resp. Elise Macaire

Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette

144 avenue de Flandre, 75019 Paris.



## **Lettre d'information électronique n°18, décembre 2011 - février 2012**

**Equipe de rédaction** : Elise Macaire, Hakima El Kaddioui

### **actualités du réseau RAMAU**

### **actualités**

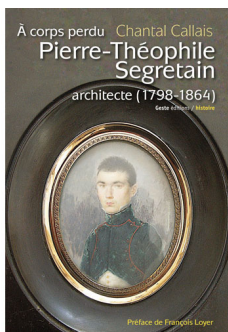
### **publications**

### **plus d'informations**



■ **Les modèles urbains entre courants, références et performances**, collectif, *Lieux Communs* n°14, novembre 2011.

"Modèles, normes, labels, types, bonnes pratiques occupent aujourd'hui le devant de la scène urbanistique, en particulier au moment où se cherche l'amélioration des "performances environnementales" des ensembles urbains. Hautement circulants, les modèles contribuent à redéfinir le spectre des actions urbaines tout comme le paysage urbain. Ainsi des concrétisations de l'urbanisme néo-traditionnel, du déploiement des éco-quartiers, de celui des partenariats public-privé, mais aussi de certains modèles infrastructurels. Les textes rassemblés dans le présent dossier visent à mieux comprendre ce qui se joue dans l'usage des modèles, qu'ils renvoient à des modèles de (bonne) ville, de gestion ou d'organisation ou encore à des dispositifs plus techniques censés améliorer le confort urbain – telles les dimensions du déplacement ou encore de l'ensoleillement. Ces différents exemples, tous abordés dans les articles sélectionnés, soutiennent une interrogation sur les conséquences dans la production urbaine de la présence active de ces matrices pour l'action que sont les modèles urbains."



■ **Pierre-Théophile Segretain, architecte (1798-1864)**, Chantal Callais, ed. Geste, Paris, 2010.

"Le cas de Segretain, par le truchement du dépouillement des enquêtes menées par de nombreux préfets au long du siècle sur leurs services des bâtiments civils, conduit à la comparaison sur l'ensemble du territoire français des statuts des "architectes du gouvernement" en province, permettant d'identifier les variations et les points communs pendant le XIXème siècle entre les services départementaux des bâtiments civils, confiés à la collectivité locale sous le contrôle de plus en plus lointain du pouvoir central."

Jean Baptiste Leccia

À l'école d'architecture  
Chroniques grinçantes  
1968-2011



L'Harmattan

■ **A l'école d'architecture - Chroniques grinçantes 1968-2011**, Jean-Baptiste Leccia, ed. L'Harmattan, Paris, 2011.

"Avec la création en 1968 des Unités pédagogiques d'architecture, l'enseignement de l'architecture en France est marqué par une rupture avec le système éducatif des Beaux-Arts. L'UPA de Marseille ouvre l'année suivante avec pour ligne directrice l'innovation pédagogique. L'auteur, sous-directeur de l'école, puis enseignant en sciences humaines, livre, avec force détails, son récit des grandes et petites péripéties de l'histoire de l'école, montrant en filigrane les enjeux ainsi que les choix et les stratégies adoptés par les différents acteurs de celle-ci."

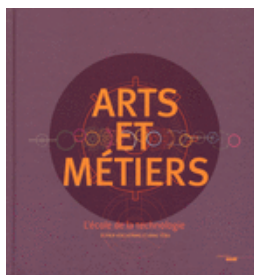
■ **Bibliothèques d'atelier. Édition et enseignement de l'architecture, Paris 1785-1871**, Sous la direction de Jean-Philippe Garric avec la collaboration de Marie-Laure Crosnier-Leconte, Valérie Nègre et Stéphanie Guilmeau-Shala, catalogue d'exposition de l'INHA, ed. par l'INHA, Paris, 2011.

"À la fin du XVIIIème et au début du XIXème siècle, si l'architecture était considérée comme un art d'imitation, sa vocation essentielle était de reproduire les édifices du passé, et notamment ceux de l'Antiquité gréco-romaine. Outre ce caractère autoréférentiel, elle était soumise à des difficultés matérielles d'exécution ou à des réalités financières qui faisaient que ses inventions les plus brillantes en restaient souvent au stade du projet. Ce qui explique l'intérêt et l'importance que cette discipline a toujours accordés aux livres. Libérés des contraintes économiques et des lois de la gravité, les ateliers où les élèves s'exerçaient en vue de prendre part aux concours académiques étaient les laboratoires de l'architecte de demain. Mais les modèles qu'on y étudiait attentivement, pour les reproduire dans des œuvres nouvelles, n'étaient pas des modèles vivants, plutôt des schémas reproduisant les travaux des aînés. Ces gravures formaient les recueils conservés dans les bibliothèques d'atelier."



■ **Arts & Métiers, école de la technologie**, Olivier Vercherand et Anne Tequi, ed. du Cherche-Midi, collection "Beaux Livres", Paris, 2011.

"À l'aube de la Révolution française, le duc de La Rochefoucauld, homme politique, scientifique et philanthrope, crée les Arts et Métiers, une école unique en son genre, au plus proche des besoins du monde industriel. Cela restera sa marque de fabrique... Comment l'établissement accompagne-t-il depuis plus de deux cents ans les grands tournants industriels et technologiques ? Olivier Vercherand, directeur de la rédaction d'Arts&MétiersMag, et Anne Téqui, rédactrice, y répondent en nous invitant dans les coulisses de cette institution prestigieuse. Ils nous font découvrir son histoire, ses traditions mais aussi l'originalité de la formation et les valeurs qui forgent son socle humain et social et perpétuent l'identité gadzarts. Tableau contemporain d'une école en mouvement, ce livre nous propose une galerie de portraits d'ingénieurs des Arts et Métiers inscrits dans leur époque et nous dévoile les projets d'avenir d'une école qui se positionne aujourd'hui dans un environnement international et un monde industriel en pleine mutation."



■ **Les métiers de l'architecture et de l'urbanisme**, Marie-Lorène GINIÈS, ed. Studyrama, collection "Guides J", Paris 2010-2011 (5ème édition)

"Interdépendants, les secteurs de l'urbanisme et de l'architecture ont pour vocation l'organisation de notre cadre de vie et obéissent à des règles très précises : respect de l'environnement, conformité au plan d'occupation des sols... Si vous êtes tenté par cet univers, vous aurez le choix entre une multitude de métiers : architecte, domoticien, urbaniste... Certains sont accessibles avec un DUT, d'autres requièrent des formations plus longues : diplômes universitaires ou écoles d'ingénieurs. Ce guide vous présente toutes les pistes pour entreprendre une carrière dans l'urbanisme et l'architecture. Les témoignages et les conseils de professionnels vous prouveront que ces métiers présentent des perspectives d'évolution rapides pour les plus motivés..."



## textes en ligne

[plus d'informations](#)

■ **Maîtrise d'ouvrage publique : quelle démarche pour des projets durables ?** Guide publié par la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques (MIQCP). Prenant en compte l'évolution des modes de vie, du rôle central de l'architecture et de l'urbanisme dans les projets d'établissements humains durables, le développement de la participation citoyenne, l'interdépendance des trois piliers, l'économique, le social et l'environnemental, ce guide réaffirme l'importance de retenir la culture comme quatrième pilier du développement durable. Avec la contribution d'Alain Bornarel, ingénieur cogérant de la société TRIBU, Véronique Lancelin, programmist et Philippe Madec, architecte

[lire en ligne](#)

■ **Observatoire de la profession 2011**, Conseil National de l'Ordre des Architectes, 2011.

Pour la troisième fois, depuis 2005, le Conseil national de l'Ordre des architectes publie les résultats de l'observatoire de la profession conduit à travers l'enquête menée par l'Institut de sondage Ifop. Comme à l'accoutumée, cette étude s'est réalisée en deux temps : une première phase quantitative menée entre le 6 et le 13 juillet 2011 auprès d'un échantillon représentatif de 804 architectes inscrits au tableau de l'Ordre ; une phase qualitative réalisée par entretiens individuels approfondis entre le 15 et le 20 septembre dont nous retranscrivons ici quelques verbatim. Cette enquête se divise en trois parties : l'identification des pratiques professionnelles et de la situation économique, la perception du métier, l'image de l'Ordre des architectes.

[télécharger en ligne](#)

■ **Gouverner la ville par projet**, Gilles Pinson, Presses de Sciences Po, Paris, 2009.

L'exercice qui consiste à décrypter les processus sociaux, politiques et économiques qui éclairent les politiques d'aménagement dans une métropole ne manque déjà pas de complexité. Engager ce même exercice en comparant les « projets » de cinq métropoles relève plus encore du tour de force. Il prend l'allure d'une gageure lorsque ces métropoles s'inscrivent dans des contextes institutionnels, politiques, économiques différents. C'est pourtant l'objectif que se fixe non sans courage Gilles Pinson dans l'ouvrage *Gouverner la ville par projet*, volume de 400 pages d'une écriture dense, issu en grande partie d'une recherche doctorale soutenue en novembre 2002. L'auteur y décortique les quatre « projets urbains » examinés dans sa thèse (Euroméditerranée à Marseille, l'Île de Nantes, Porto Marghera à Venise, Torino Internazionale à Turin), en leur adjoignant un cas mancunien (la rénovation de plusieurs quartiers centraux). Les éléments tirés de ces terrains accompagnent le lecteur tout au long de l'ouvrage en venant illustrer, le plus souvent sous forme d'encadrés, le raisonnement et les arguments développés par l'auteur soit, en substance, deux thèses parallèles aux allures de plaidoyers.

[lire en ligne](#)

■ **Les artisans, les architectes et l'innovation**, enquête CNOA-Batiactu 2011.

Résultats de l'enquête 2011 "les artisans, les architectes et l'innovation" réalisée par Batiactu avec le partenariat du Conseil national de l'Ordre des architectes et la CAPEB. Cette enquête a été réalisée auprès de 1 532 architectes et artisans. Elle porte sur les sujets suivants : conjoncture actuelle & perspective d'évolution, utilisation des nouvelles technologies, sources d'informations sur les innovations, utilisation des innovations techniques.

[télécharger en ligne](#)

## écho des recherches

[plus d'informations](#)

■ **Chacun cherche son territoire**, Laurianne Geoffroy, *CNRS-Le Journal* n°262, novembre 2011, pp. 6-7

"Comment définir les sciences du territoire ? La question est délicate... Et pour cause, cette discipline n'existe pas en France, ou plutôt, comme le pensent les fondateurs du Collège international des sciences du territoire (Cist), pas encore. C'est d'ailleurs pour trancher la question qu'ils ont décidé d'organiser le colloque "Fonder les sciences du territoire", qui se déroulera du 23 au 25 novembre, à l'École nationale supérieure de chimie de Paris (Chimie ParisTech). Géographes, urbanistes, historiens, sociologues, économistes, épidémiologistes, climatologues, informaticiens, etc., vont s'interroger sur la raison d'être de ces sciences, et établir si le territoire - d'un état, d'une communauté, d'un groupe social... - doit continuer à être ausculté indépendamment par chaque discipline ou s'il est nécessaire de créer une discipline qui lui serait entièrement dédiée, avec ses propres lois et ses propres outils."

## rencontres et colloques

[plus d'informations](#)

**01/02/2012 - Sociologie des approches critiques du développement et de la ville durables**, colloque international - Conseil scientifique présidé par Catherine LARRERE (professeur de philosophie (PHICO), Université de Paris 1) et Francis CHATEAURAYNAUD (Directeur d'études (GSPR), Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris)

"Les notions de développement durable et de ville durable font l'objet d'un travail critique fragmentaire de la part de nombreux chercheurs. Cependant, leur éclatement et le caractère parfois marginal de l'objet "durable" dans leur démarche masquent les transversalités critiques qui pourraient être mises en évidence sur ces objets du développement et de la ville durables. Il est temps aujourd'hui nous semble-t-il, d'avoir une approche réflexive s'interrogeant à la fois sur les appuis théoriques, les démarches empiriques, les corpus utilisés et les objectifs visés. Bref, analyser les ressorts de ces critiques, leur éventuelle cohérence et les limites qu'elles rencontrent, que ces dernières soient d'ordre pratique, épistémologique, théorique ou autres."

Axes du colloque : "**Une croissance insoutenable ?**" "**Une gouvernementalisation des conduites ?**" "**Une démocratie technique ?**" "**Une justification écologique ?**"

[voir en ligne](#)

**01/02/2012 - La diversité des pratiques du métier d'architecte**, table ronde organisée par l'Ordre des architectes en Île-de-France à l'occasion de la journée "Orientation professionnelle - La formation de l'architecte et les métiers de l'architecture" en partenariat avec "d'a" et "A Vivre". 14 h au Couvent des Récollets, 148 boulevard Saint-Martin, 75010, Paris.

[voir en ligne](#)

**14-15-16/03/2012 - Le community organizing : Développer le pouvoir des citoyens ?** ENTPE, Vaulx-en-Velin - "Conférence internationale organisée dans le cadre de la Chaire UNESCO "Politiques urbaines et citoyenneté". Dans les métropoles, de nombreux projets de participation des habitants des quartiers populaires s'érigent sous la bannière du « mieux vivre ensemble » avec des visées sociales comme la réduction de la pauvreté. Ces projets rencontrent souvent une grande difficulté à mobiliser les habitants. Plus généralement, les projets de participation citoyenne se cantonnent la plupart du temps dans des dispositifs de concertation qui ne donnent pas réellement de pouvoir d'action et de décision aux habitants. Face à ces limites, les méthodes du « community organizing » sont présentées par leurs promoteurs comme un moyen innovant pour mobiliser un large nombre et une diversité d'individus autour de problématiques telles que le logement, les salaires, l'emploi, la sécurité ou l'exclusion politique. Ces méthodes visent l'émergence d'intermédiaires entre l'individu d'un côté et l'Etat et le marché de l'autre."

[voir en ligne sur Calenda](#)

## appels à contribution

[plus d'informations](#)

**Action ou vérité : les géographes face à la société**, appel à contribution pour la Journée des jeunes chercheurs de l'Institut de Géographie de Paris (JIG), École doctorale de géographie de Paris - Grand Amphithéâtre De Martonne - 11 avril 2012.

"Action ou vérité ? La question place de plain-pied les géographes et leurs projets de connaissance au sein des sociétés. Elle invite à réfléchir à nos actions de chercheurs comme aux actions des acteurs et opérateurs concernés par nos recherches. Elle nous convie aussi à en envisager les effets dans la construction et dans la diffusion des savoirs. La journée propose ainsi de revisiter les trajectoires de recherche des jeunes géographes : les relations au monde social qu'elles impliquent et les multiples choix qui les orientent, allant du sujet de recherche au choix du directeur de thèse et d'une équipe de recherche, du terrain aux méthodes et références, de la théorie à la présentation des travaux et au choix d'une géographie distanciée, impliquée ou engagée. (...) L'objectif de la journée est de les interroger à nouveaux frais en partant de pratiques et d'expériences de recherche, d'avancées et de difficultés contextualisées, individuelles ou collectives. C'est la position du géographe dans le monde social et le sens de la connaissance qu'il élabore qui est ici questionnée : quelle est la portée de son discours ? En quoi s'agit-il d'un savoir ? Son discours est-il déjà dans l'action ?"

Date limite d'envoi des contributions : **6 février 2012**

[voir en ligne sur Calenda](#)

**Management du tourisme durable et valorisation du patrimoine architectural et culturel**, appel à contribution dans le cadre des «3èmes journées scientifiques du Tourisme Durable », Les 21 et 22 JUIN 2012 à Tours, Dans les locaux de l'ESCEM Tours-Poitiers.

"L'objectif de ce colloque est d'aborder le patrimoine et la culture sous toutes ses formes (naturel, matériel et immatériel) et sous l'angle du développement durable. Les organisateurs de la journée attendent des papiers qui peuvent concerner toutes les formes de tourisme liées au patrimoine et à la culture et qui présentent les principes, les pratiques et les mécanismes du tourisme durable, notamment sur le plan des évaluations, de l'audit et de la stratégie. Les approches valorisées s'appuient aussi bien sur des méthodes qualitatives que des techniques quantitatives. Les problématiques abordées sont très larges et de nature multidisciplinaire. Elles peuvent relever des différents champs suivants : marketing, communication, ressources humaines, TIC, économie, sociologie, financier, logistique, juridique, développement durable, RSE... (liste non exhaustive)."

Date limite d'envoi des contributions : **15 février 2012**

[voir en ligne sur Calenda](#)

**Villes du Nord, villes du Sud : la durabilité, entre prêt à penser et opérationnalité**, premier appel du le Centre de recherche et d'étude en sciences sociales (CRESS EA 1334, Université de Strasbourg) dans le cadre de son cycle de journées d'étude 2012-2013.

"Plus de quinze après la Campagne européenne lancée en 1994 à Aalborg, le terme de « ville durable » s'est imposé comme une injonction et un horizon centraux des politiques urbaines. Cette diffusion témoigne d'une prise de conscience de l'inadaptation et de la rétroactivité des systèmes sociaux urbains au regard de l'émergence d'une problématique environnementale tant locale que globale. Elle procède, dans le même temps, de la percée d'une approche territorialisée du développement durable – ou non « fractale » c'est-à-dire non directement transposable du global au local. Il s'agit ainsi de prendre en compte la façon dont les enjeux et les objectifs du développement durable urbain varient d'un territoire à l'autre et sont susceptibles de se différencier selon les systèmes politiques, les configurations institutionnelles et les collectifs d'acteurs présents, ce dans un espace mondial « morcelé ».

Voir notamment : "Une tension entre modèles et transitions" (1ère journée d'étude) et "Une tension entre gouvernance et gestion" (2ème journée d'étude)

Date limite d'envoi des contributions : **28 février 2012**

[voir en ligne sur Calenda](#)

**Les conditions de production d'un transport durable : nouvelles interventions publiques, nouveaux référentiels ?**, appel à contribution lancé par la revue "Développement durable et territoires", encadré par Corinne Blanquart, Frédéric Héran et Thomas Zéroual.

"L'intérêt pour l'innovation dans le domaine du transport ne constitue pas une nouveauté. Il est néanmoins accru par les réflexions issues de l'économie de la connaissance, et il trouve son actualité en France avec la mise en place des pôles de compétitivité, dont certains sont dédiés au transport ou à la logistique. Mais les formes diverses de l'innovation, au-delà de la seule innovation technologique, ne sont que peu reconnues. L'innovation technologique via les TIC est ainsi mise en avant. Les activités de transport et logistique sont aujourd'hui fortement concernées par des systèmes plus performants de circulation et de traitement de l'information qui favorisent le développement de la co-modalité, et par conséquent une meilleure maîtrise de l'énergie dans le domaine des transports, une réduction des temps de parcours-manutention-stockage et enfin une traçabilité des marchandises facilitée. C'est en tout cas le pari du « fret intelligent ». Mais l'innovation recouvre des formes diverses, au-delà de la seule innovation technologique, que l'objectif européen de co-modalité nécessite de considérer. Par ailleurs, la reconnaissance des interdépendances entre les actions publiques menées plaide pour des actions coordonnées afin d'en limiter les effets pervers."

Les propositions de résumé devront s'inscrire dans une des 3 directions suivantes : "Comment analyser les déterminants de la demande de transport pour différencier les leviers d'interventions publiques ?" – "Comment mieux intégrer la dimension servicielle du système de transport ?" – "Comment renouveler les conditions de production des politiques publiques de transport ?"

Date limite d'envoi des contributions : **29 février 2012**

[voir en ligne sur Calenda](#)

**Villes, acteurs et pouvoirs dans le monde arabe et musulman**, appel à contribution pour un colloque international et multidisciplinaire organisé à Lyon les 29 et 30 octobre 2012 par le laboratoire GREMMO (Université Lyon 2 – CNRS), membre du Labex "Intelligence des mondes urbains".

"Le but du colloque est de comprendre le gouvernement des villes, et pas seulement des grandes villes, dans le monde arabe et musulman à la lumière des évolutions politiques actuelles et des défis urbains. Cette manifestation scientifique s'inscrit dans la continuité du colloque GREMMO-IFPO « Les grandes villes de Syrie dans la mondialisation », tenu à Alep en mars 2010, avec le soutien du Grand Lyon et de la municipalité d'Alep. (...) Le premier objectif du colloque est de faire un état des lieux de la diversité du gouvernement des villes dans le monde arabe et musulman, d'identifier les différents acteurs, leurs pouvoirs respectifs et leur marge de manœuvre (...). Le second objectif du colloque est d'identifier les processus sur le court et le long terme. Comment évolue le gouvernement des villes et les pouvoirs qui s'exercent sur elles, depuis le début de l'époque islamique ?"

Date limite d'envoi des contributions : **15 mars 2012**

[voir en ligne sur Calenda](#)

**revue de presse** sélection novembre-décembre 2011-janvier 2012

 **métiers, acteurs, professions**

**plus d'informations**  
[2011 / 2012](#)

### "Le manque de culture architecturale en France est flagrant"

"Dans le cadre du club Construire durable du « Moniteur » à Batimat, Marie-Françoise Manière, présidente de l'Union nationale des Syndicats français d'architectes (UNSAFA), a commenté, mardi 8 novembre, les résultats du sondage IPSOS/AMC-Le Moniteur « Les Français jugent les architectes »."

*lemoniteur.fr, 08 novembre 2011*

[voir en ligne](#)

### L'Ordre des architectes revendique le droit à l'architecture pour tous

"Trente-cinq ans après le vote de la loi déclarant la création architecturale d'intérêt public, l'Ordre des architectes veut rappeler à tous ce principe alors qu'il est menacé de toutes parts : « Le droit à l'architecture doit être revendiqué par chacun au XXIème siècle ». Dans cet esprit, l'Ordre présente son nouveau *Manifeste sur le droit à l'architecture pour tous*. Ce Manifeste est aussi le fil directeur de la convention que le Conseil national de l'Ordre des architectes organise, en partenariat avec AMC, le 1er décembre prochain à l'espace Niemeyer et qui constitue le point d'orgue d'une réflexion menée tout au long de l'année 2011. Cette réflexion s'est enrichie d'une série d'auditions d'experts, de politiques et de professionnels, ainsi que d'une première table ronde en juillet dernier à Montpellier avec des élus et acteurs locaux."

*cyberarchi.com, le 20 novembre 2011*

[voir en ligne](#)

### L'attractivité des métropoles, nouveau sport !

"Les politiques publiques d'aménagement du territoire semblent aujourd'hui presque exclusivement fondées sur le renforcement de son attractivité. Tandis que ce nouveau prisme hante l'imaginaire des professionnels et des élus, il donne lieu à une surenchère de palmarès. Obsédées par la hausse de leur cote, à l'instar des Etats, les métropoles s'emploient à y ravir les meilleures places et se vantent de figurer au top. Leur quête effrénée de visibilité et de notoriété internationale s'exprime à travers la mode des marques territoriales. Celle, pionnière, de ONLYON, souvent citée en référence, entend redoubler de professionnalisme malgré un lobbying territorial déjà intense. (...)"

*dossier réalisé par Françoise Moiroux, d'Architectures n° 205, décembre 2011, pp. 45-59.*

### Le top des 200 plus grandes agences françaises d'architecture classées par Chiffre d'Affaire

"Quelles sont les plus grandes agences françaises, quels programmes traitent-elles, comment sont-elles organisées et quelles stratégies doivent-elles développer pour faire face à la crise, préparer leur développement futur ? Autant de questions auxquelles nous avons tenté de répondre en allant à la rencontre de ces grandes structures, sur la base d'un classement établi, en fonction de leur chiffre d'affaires et de leurs effectifs, par la société Archiliste."

*dossier D'A Guide, supplément à D'Architectures n°205, décembre 2011, pp. 21-35*

## Eloigner les dangers

"Dans un manifeste intitulé "Le droit à l'architecture", l'Ordre des architectes énumère 23 raisons qui font que la création architectural eest "d'intérêt public". Ces raisons ont une force d'évidence. Il pourrait donc sembler étonnant ou paradoxal de les mettre ainsi en avant pour renvoyer, une fois encore, aux termers de l'article premier de la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture. Mais il faut lire le manifeste jusqu'au bout. En effet, son dernier paragraphe contient, lui, cinq raisons qui conduisent l'Ordre à exprimer que l'architecture est en danger. Autant il peut sembler vain de rappeler pourquoi l'architecture est d'intérêt public - ce que même une loi n'est pas parvenue à imposer en trente-cinq ans - autant il est indispensable de désigner clairement les dangers qui menacent l'architecture. Ici, le manifeste fait mouche."  
*Frédéric Lenne, Editorial, AMC n°210, novembre 2011, p. 3*

## Malmenés par la crise, les architectes restent néanmoins optimistes

"L'Observatoire de la profession fait ressortir le moral d'acier d'une profession jugée passionnante par ses membres, pourtant peu épargnés par la conjoncture économique. Rien ne semble pouvoir atteindre leur foi dans le métier. Le nombre de commandes stagne, le chiffre d'affaires et le revenu net sont en baisse... Et, malgré cela, 67% des architectes sont optimistes sur l'évolution de leur activité."  
*lemoniteur.fr, 01 décembre 2011*

[voir en ligne](#)

## Entretien avec Marie-Françoise Manière, présidente de l'Union nationale des syndicats français d'architectes

"Elue présidente de l'Unsa au congrès de Bordeaux il y a quatre mois, Marie-Françoise Manière évoque les thèmes dont la profession veut débattre à l'occasion des élections de cette année, l'ambiguïté du décret sur la « surface de plancher » et le blocage de l'accès à la formation FEE Bat pour les salariés des entreprises d'architecture."  
*lemoniteur.fr, 24 décembre 2011*

[voir en ligne](#)

## Malmenés par la crise, les architectes restent néanmoins optimistes

"L'Observatoire de la profession fait ressortir le moral d'acier d'une profession jugée passionnante par ses membres, pourtant peu épargnés par la conjoncture économique. Rien ne semble pouvoir atteindre leur foi dans le métier. Le nombre de commandes stagne, le chiffre d'affaires et le revenu net sont en baisse... Et, malgré cela, 67% des architectes sont optimistes sur l'évolution de leur activité."

*lemoniteur.fr, 01 décembre 2011*

[voir en ligne](#)

## De Vélib' à Autolib'. Les grands groupes privés, nouveaux acteurs des politiques de mobilité urbaine

"Quatre ans après Vélib', Paris a inauguré en décembre 2011 le plus grand système de voitures électriques en libre-service du monde. Au-delà des polémiques sur la viabilité économique et technique d'Autolib', la généralisation des services de mobilité en libre-service consacre l'entrée des grands groupes privés dans la fabrique des politiques urbaines, contribuant à privatiser les espaces publics et à redéfinir la notion de service public."

*metropolitiques.fr, 06 décembre 2011*

[voir en ligne](#)

 **activité, pratiques, processus**

**plus d'informations**  
**[2011 / 2012](#)**

## **Des couleurs, France et Michel Cler en ont fait un métier urbain**

"«Travailler les ambiances chromatiques dans les espaces urbains». Tel est le métier de France et Michel Cler depuis «plus de vingt ans», fondateurs de l'atelier Cler, situé dans le XIIIe arrondissement de Paris. En résumé, ces consultants couleur interviennent, notamment, à l'appel de collectivités locales pour l'élaboration de schémas chromatiques. Objectif ? Harmoniser et, surtout, valoriser le caractère d'une commune. Atypique, ce métier n'est pourtant pas récent. L'architecte-urbaniste et la plasticienne ont commencé à prodiguer leurs conseils en la matière à l'époque des villes nouvelles, à la fin des années 1970."

*lecourrierdelarchitecte.fr, 11 novembre 2011*

[voir en ligne](#)

## **« Il faut cesser de réfléchir à l'échelle communale pour favoriser celle des "pays" »**

"Relèvement du seuil de 20 à 40 m<sup>2</sup> pour l'extension d'un bâtiment sur simple déclaration, modification de la notion de surface plancher, urbanisation de terres agricoles, gouvernance des territoires, label éco-quartier... le point sur les projets de lois touchant à l'urbanisme et l'architecture avec Lionel Carli, président de l'Ordre national des architectes."

*Entretien avec Lionel Carli, cyberarchi.com, 18 décembre 2011*

[voir en ligne](#)

## **« ALUR » (Atelier Local d'Urbanisme Rural) Conduire des projets en milieu rural**

"La carence en ingénierie est particulièrement sensible dans les petites communes rurales. Le pays de Combraille en Marche, dans la Creuse, a développé une méthode de construction collective de projets. (...) Selon la notice d'emploi (...), « L'Alur est une manière de faire, une approche méthodologique partagée pour mener à bien des projets. C'est une posture collective, presque un état d'esprit ». « L'Alur vise à améliorer le passage entre la stratégie et l'opérationnel, entre les bonnes intentions et la réalisation concrète (...) », explique Nicolas Tallandier, le directeur du pays de Combraille en Manche."

*Traits urbains n°51, décembre 2011-janvier 2012, p. 76.*

## **Conception universelle : idéal ou réalité ?**

"Le 9 décembre, se déroulait la conférence « conception universelle » organisée par l'observatoire interministériel de l'accessibilité et de la conception universelle (OBIAçU). L'occasion de faire le point sur la question. Par conception universelle, on entend la conception de produits, d'équipements, de programmes et de services qui puissent être utilisés par tous, dans toute la mesure possible, sans nécessiter ni adaptation, ni conception spéciale. Selon la Design for All Foundation, la conception universelle est « la conception d'environnements, produits et services afin que toutes les personnes, futures générations incluses sans distinction d'âge, de genre, de capacité ou d'origine culturelle, puissent avoir les mêmes opportunités de comprendre, d'accéder et de participer pleinement aux activités économiques, sociales et culturelles et de loisirs, de manière la plus indépendante possible »."

*cyberarchi.com, 12 décembre 2011*

[voir en ligne](#)

## **Au 11ème FPU : Le projet, tout simplement**

"L'affluence inédite au 11ème Forum des projets urbains (FPU), le 8 novembre à Paris (près de 1500 personnes), a illustré le « paradoxe » pointé en clôture par Laurent Théry, directeur général d'Euralille et président de l'Association pour la promotion des projets urbains : « il y a un contraste entre un contexte social et politique assez sombre et la pétulance certaine des projets urbains ». Se félicitant de la « prise de conscience grandissante de l'importance de la question urbaine dans les transformations de notre société », il a appelé à « saisir cette question urbaine par les projets »."

*Traits urbains n°51, décembre 2011-janvier 2012, p. 8.*

## **L'innovation technique « réfléchie » pour les architectes et les industriels**

" Depuis la nuit des temps, l'histoire de l'architecture demeure indissociable de celle des matériaux et des techniques de construction. Leurs progrès respectifs les ont nourris mutuellement, chacun de leurs acteurs restant attentif à l'évolution des savoir-faire des autres, se stimulant entre eux pour faire fructifier leurs découvertes et, ainsi, aller toujours de l'avant. Si l'actuelle ségrégation des tâches entre architectes, ingénieurs, chercheurs et industriels a certes parfois freiné leurs échanges, nombre de beaux projets contemporains sont le fruit exclusif de leur étroit dialogue, comme a pu s'en faire l'écho la vitrine la dernière édition de Batimat."

*Dossier thématique Archistorm n°52, janvier-février 2012, pp. 69-77.*



## **Handicap : « la profession d'expert en accessibilité émerge en Europe »**

"(...) La difficulté de concerter tous les acteurs concernés, associations, responsables techniques (voirie, transport, bâti, etc.), architectes, société de transport... ralentit la mise en accessibilité. Dans certaines municipalités européennes, afin d'y remédier, une nouvelle profession a émergé : « access officier ». Personne chargée de faire le lien entre les différentes entités, elle est bien identifiée par les différents services de la collectivité, par les habitants et par les acteurs techniques (architectes, paysagistes, etc.) (...)." *Entretien avec Amélie Goepp, lemoniteur.fr, 13 janvier 2012*

[voir en ligne](#)

## **De l'expérimentation à l'institutionnalisation : l'habitat participatif à un tournant ?**

"Aujourd'hui, en France, le nombre de projets d'«habitat participatif » engagés est d'environ 200. Ce nombre contraste avec le nombre de projets aboutis, évalué à une vingtaine. Toutefois, l'habitat participatif sort du strict cercle des initiés pour interpeller les acteurs institutionnels de la production de l'habitat, que sont notamment les collectivités locales et les organismes d'HLM. L'habitat participatif peut-il les conduire à repenser leur conception de l'habitat et la mise en œuvre des politiques qui y sont liées ? Est-il voué à « mourir de lui-même » ou à s'institutionnaliser (Comeau 2004) ?."

*Dossier "Effervescences de l'habitat alternatif", metropolitiques.eu, 13 janvier 2012*

[voir en ligne](#)

## **■ réglementation, normalisation, certification**

### **Normer ou inventer ?**

"Casse-tête pour les architectes, les normes "handicapés" ne satisfont pas toujours les personnes à mobilité réduite (PMR). Elles nuisent aux qualités spatiales, sans garantir l'accessibilité de tous; Les dérogations permises dans l'existant ou dans les établissements recevant du public (ERP) sont interdites dans le logement neuf, où des normes inadaptées entraînent souvent de surcoûts de travaux. Que préconise Denis eThélot, architecte libéral et architecte-instructeur des permis de construire, au service des architectes sécurité de la préfecture de police de Paris ?"

*D'A Guide, supplément à d'Architectures n°204, novembre 2011, p. 5.*

### **Ce qui change au 1er janvier 2012**

"Energie, immobilier, logement, pollution, retraite, Smic, TVA... Tour d'horizon de ce qui change au 1er janvier 2012."

*lemoniteur.fr, 30 décembre 2011*

[voir en ligne](#)

### **Marchés publics : l'architecte acceptera-t-il de « manger son chapeau » ?**

"Patrick Colombier, président du Syndicat de l'architecture, exprime son point de vue sur la possibilité de présenter des variantes sans offre de base, introduites en août dernier dans le Code des marchés publics."

*lemoniteur.fr, 23 novembre 2011*

[voir en ligne](#)

### **Marchés publics : n'oubliez pas les nouveaux seuils au 1er janvier 2012**

"A compter du 1er janvier 2012, les seuils de procédure formalisée des marchés publics sont relevés. Le décret du 30 décembre 2011 a relevé, avec effet au 1er janvier 2012 jusqu'au 31 décembre 2013, les seuils applicables aux marchés passés en application du Code des marchés publics ou par les pouvoirs adjudicateurs et entités adjudicatrices non soumis au Code des marchés publics, aux contrats de partenariat et aux concessions de travaux publics."

*lemoniteur.fr, 30 décembre 2011*

[voir en ligne](#)

[plus d'informations  
2011 / 2012](#)

## **■ maîtrise d'ouvrage, politiques publiques, politiques urbaines**

[plus d'informations  
2011 / 2012](#)

## Habitat participatif : l'engagement des collectivités

"Troisième voie d'accès au logement avec la propriété et la location, l'habitat participatif qui émerge aujourd'hui interpelle les collectivités réunies pour les quatrièmes Rencontres du réseau national de coopération des collectivités en matière d'habitat participatif. Avec la signature d'une charte d'orientation à Grenoble, vingt collectivités s'engagent concrètement."  
*lemoniteur.fr, 28 novembre 2011.*

## Entretiens du dossier "Grand Paris"

Yves Lion : "Un effet déclencheur sur les collectivités locales", Jean-Marie Duthilleul : "Ne pas séparer ce qui relève du mobile et de l'immobilier", Bertrand Lemoine : "Réinterroger les méthodes de la planification", Daniel Canepa : "Les CDT, outils opérationnels du Grand Paris"  
*AMC n°210, novembre 2011, dossier Grand Paris, pp. 86-87.*

## Dossier : "Effervescences de l'habitat alternatif"

Depuis les années 2000 en France et en Europe, dans un contexte où l'accès au logement devient de plus en plus complexe pour les populations modestes comme pour les classes moyennes, les projets qui proposent de nouveaux modes de production et de gestion de l'habitat se multiplient. Dans ce dossier, *Métropolitiques* propose un tour d'horizon de ces pratiques innovantes. Voir notamment : "De l'expérimentation à l'institutionnalisation : l'habitat participatif à un tournant ?" et "La participation dans l'habitat, une question qui ne date pas d'hier"  
*Dossier réalisé par Claire Carriou, Olivier Ratouis et Agnès Sander, metropolitiques.eu, 11 janvier 2011*  
[voir en ligne](#)

## Une nouvelle manière de concevoir la ville ?

"Bimby", Built in my backyard, est une idée qui pourrait résoudre en partie la crise du logement sans mettre les collectivités sur la paille. Si des propriétaires acceptaient de diviser leur parcelle, de vendre le nouveau terrain ainsi constitué pour qu'il soit lotti, la reconstruction des villes sur la ville dépasserait enfin le stade des idées. D'apparence anecdotique, cette méthode pourrait efficacement augmenter la production annuelle de logement dans des zones tendues tout en enrichissant les propriétaires. Reste à soigner la mise en oeuvre et un nouveau marché s'ouvre pour les architectes..."  
*Archistorm n°52, janvier-février 2012, pp. 79-83.*

## Comptes modestes pour l'architecture

"C'est rarement le sujet sur lequel le ministre de la Culture s'appesantit lors de la présentation de son projet de budget. Et pour cause : l'enveloppe allouée à l'architecture est des plus modestes. Avec 27,8 millions d'euros en crédits de paiement prévus pour l'année 2012, soit une hausse de 8,4% par rapport à 2011, cette action ne représente que 1,3% du poste de dépense du ministère de la Culture."  
*AMC n°210, novembre 2011, p. 24.*

## Mobilisation pour le PPP "institutionnalisé"

"Jean-Léonce Dupont, nouveau président de la fédération des EPL (entreprises publiques locales) veut faire valider par le Parlement un nouvel outil permettant à l'économie mixte d'institutionnaliser les contrats entre les collectivités publiques et les opérateurs privés sur la base d'une mission unique et limitée dans le temps. (...) Le président (Nouveau Centre) du conseil général du Calvados veut bousculer le calendrier parlementaire pour valider, avant le terme de l'actuelle session législative, l'inscription dans le droit français du partenariat public-privé institutionnalisé (PPPI)."  
*lemoniteur.fr, 8 décembre 2011.*

## "Reconstruire la ville sur la ville"

Victime du traumatisme de la guerre et d'une longue période de léthargie, Caen vit actuellement une seconde reconstruction, amorcée avec l'édification d'équipements publics et la modernisation de son université. La mandature récemment élue (2008), dynamique et motivée, mène plusieurs projets urbains comme celui, pharaonique, de la reconquête de ses 300 ha de friches portuaires et industrielles.  
*Entretien avec Philippe Duron, député-maire (PS) de Caen, Archistorm n°52, janvier-février 2012, pp. 27-31.*

## **A Lyon, Diégo Roméro Ortéga pourra travailler**

"Tout est bien qui finit bien pour Diégo Roméro Ortéga, équatorien de 29 ans, menacé par la circulaire Guéant de se voir refuser le droit de travailler en France, voire d'être expulsé. Dans l'attente de l'obtention d'une régularisation durable, il peut reprendre son travail d'architecte et d'urbaniste après la décision prise par la préfecture de police de Paris de lui accorder un récépissé salvateur."

*lemoniteur.fr, 20 janvier 2012*

[voir en ligne](#)

■ [accueil du site ramau](#)